Notice d’utilisation de l’alarme EMR 14-IR

EMARONIC - EMR 14-IR

DETECTEUR D’INFRAROUGE - SANS FIL POUR L’UTILISATION EXTERIEURE

EMATRONIC – made in Italy

CE 0051

COPYRIGHT EMATRONIC EMR 14-IR

DECLARATION DE CONFORMITE :
Le producteur déclare sous sa propre responsabilité que ce produit est conforme à à ce que prévoient les Directives Communautaires suivantes:
- Directive du Parlement Européen 1999/5/CE (R&TTE) du 9 mars 1999 concernant les appareillages radio et les appareillages terminaux de télécommunication et la reconnaissance réciproque de leur conformité.
- Directive du Parlement Européen 2004/108/CE du 15 décembre 2004, pour le rapprochement des législations des État membres relatives à la compatibilité électromagnétique.
- Directive du Parlement Européen 2006/95/CE du 12 décembre 2006, pour le rapprochement des législations des État membres relatives au matériel électrique destiné à être utilisé entre certains limites de tension.

AVERTISSEMENTS GENERAUX – à respecter avec attention en utilisant les produits du présent manuel (ou applicables)
Lire attentivement avant d'intervenir sur les appareils

Installation : toutes les opérations d'installation, d'entretien et/ou de modification du système et de ses appareils doivent être effectuées par un personnel technique qualifié.
Ces opérations peuvent être sujettes à des normes techniques spécifiques qui doivent être respectées.
L'appareillage est prévu pour être utilisé exclusivement à l'intérieur d'immeubles, protégé des températures trop élevées ou trop basses ainsi que des manipulations par des enfants et/ou personnes privées du bon sens commun aux termes du C.C.
Batteries rechargeables et/ou piles de n'importe quel type : ces appareils utilisent des batteries ou des piles qui sont potentiellement nuisibles en tant qu'élément polluant, et par conséquent dangereuses pour la santé publique. Substituer les batteries et/ou les piles exclusivement avec des modèles équivalents, les placer en respectant la polarité indiquée sur le mode d'emploi. Il est obligatoire d'éliminer celles usées selon les Normes en vigueur, également en cas de démolition des appareils, desquels elles devront être auparavant extraites en les restituant au vendeur de l'appareil ou bien en les déposant dans les conteneurs spécifiques mis à la disposition par le réseau de distribution. En cas de déversement du liquide des piles ou des batteries se protéger les mains avec des gants au silicone afin d'éviter des blessures.
Responsabilité: le fabricant décline toute responsabilité dérivant d'une installation erronée et/ou d'un entretien, d'une mauvaise utilisation et/ou d'un manquement à l'utilisation des appareils fournis.
Garantie: 2 ans de l'acquisition, en se basant sur la date de la facture relative.
Copyright : tous les droits relatifs au présent manuel sont réservés à Ematronic. La reproduction partielle ou totale des textes et des images ici contenus est expressément interdite, tout comme l'insertion sur le réseau W.E.B. et/ou la diffusion publique de toute nature.
Conformité normative: en plus à celui indiqué dans la déclaration de conformité on précise :
Produit conforme à la norme EN 50131-1- Classe ambiant 4 IP 65 – Produit de catégorie I selon la Norme 300.220-1 (04/2006)

CONDITIONS D'UTILISATION ET CRITÈRES D'INSTALLATION :
EMR 14-IR est un détecteur passif à infrarouge, conçu pour détecter l'approche d'une personne (ou assimilée) en mouvement dans la zone protégée. Conçu pour l'utilisation en extérieur, pour fournir une pré-alarme anti-agression, il donne aux occupant des locaux un temps de réaction adéquat selon la situation. Ses caractéristiques de sécurité sont identiques à celles d'un détecteur passif intérieur équivalent ; elles diffèrent donc complètement de celles d'un système de protections extérieures à usage militaire - aux coûts nettement supérieurs et à l'installation bien plus difficile. EMR 14-IR constitue donc un compromis parfait entre coût et prestation, dans le but prédéfini.
L'installation en extérieur est inévitablement soumise à des facteurs climatiques et/ou des mouvements occasionnels (vent, animaux, lumière solaire, variations thermiques) pouvant induire des alarmes impropres ; considérer les éléments suivants pour son utilisation:
L'appareil doit être programmé pour ne pas déclencher directement les sirènes du système, mais pour fournir uniquement une indication locale aux occupants (par un EMR32 par ex.), qui déclencheront manuellement l'alarme totale après avoir contrôlé.
Une installation anticipant les éventuelles causes de déclenchements intempestifs permet d'éviter la plupart des alarmes impropres : professionnalisme et compétence de l'installateur sont indispensables.
Le AND (confirmation) consiste en l'installation de 2 détecteurs en position opposée pour protéger une unique zone (voir dessins 10 et 11) : l'alarme est déclenchée si ces 2 détecteurs sont stimulés dans un laps de temps maximum de 30 sec. Les alarmes intempestives diminuent drastiquement ; une détection plus adéquate est obtenue. Pratiquement toutes les centrales et les récepteurs Ematronic intègrent la fonction AND (double détection/confirmation) : voir le manuel spécifique pour cette programmation.
Indication d'approche (voir dessin 11) : EMR 14-IR doit présenter ses faisceaux à éventail parallèles au sol, à 0,5 - 1 m de hauteur, pour les diriger vers les zones de passage à protéger.
Protection de portes et fenêtres (voir dessins 8 et 9) : le faisceau à éventail de EMR 14-IR est utilisé comme un rideau (comptage d'impulsions F sur 1) ; fixer EMR 14-IR au mur à la hauteur nécessaire et éviter les animaux à hauteur du sol.
Camouflage: installé en extérieur, EMR 14-IR peut être endommagé : utiliser les auto-protections existantes et exploiter les structures existantes pour le camoufler et le rendre difficile à atteindre.

FONCTIONNEMENT
Généralité : EMR 14-IR est alimenté par une pile lithium et transmet les alarmes par radio, sans aucune connexion filaire. Après chaque détection, la révélation de EMR 14-IR se bloque provisoirement pendant 2 min. Il est compatible avec toutes les centrales et les récepteurs Ematronic en vente dans le commerce.
Anti-masquage : un obstacle placé devant EMR 14-IR - qui en empêcherait le fonctionnement normal - déclenche une alarme sabotage (voir dessin 4). Attention : la lumière solaire directe sur la lentille peut provoquer des alarmes sabotages intempestives ; dans ce cas, exclure la fonction anti-masquage (cavalier E).
Test : le Test s'active suite à une alarme sabotage : pour déclencher ce TEST, éloigner l'aimant B de l'ampoule reed C (dessin 2) ou déclencher l'anti-masquage (dessin 4). Pendant 2 min, la détection ne se bloque plus temporairement et tous les mouvements déclenchent le LED rouge de la lentille. Après 2 min d'inactivité totale dans l'aire protégée, EMR 14-IR sort du test et retourne en fonctionnement normal.
Protection anti-arrachement : cette protection est uniquement possible au moyen de l'aimant "B" fourni, en le plaçant comme indiqué au dessin 2 ; sinon installer la calotte de protection (dessin 6 – réf. 5970 non fournie) avec l'aimant. Si l'aimant n'est pas utilisé (rotule – dessin 7), cette fonction est automatiquement exclue.
Supervision: EMR 14-IR transmet un signal de vie toutes les 22 min. à la centrale supervisée EMATRONIC (voir fonction "supervision" de la centrale utilisée).

INSTALLATION - respecter la séquence des opérations

- Définir le lieu d'installation et la position (horizontale/rideau) pour la zone à protéger. Tenir compte de l'asymétrie des faisceaux de protection (voir dessin 3).
- Régler la sensibilité D (2m = 50% - 6m = 70/90%) selon le type d'installation : augmenter D en fonction « rideau » (dessins 8, 9 et 10).
- Utiliser la fonction anti-masquage E suivant l'installation.
- Définir le comptage d'impulsions F : normalement "A" (x1) pour une protection "rideau", "B" (x3) pour la protection horizontale à éventail.
- Placer en programmation la centrale et/ou les récepteurs, puis placer la pile dans le EMR 14-IR qui transmettra alors son code radio de programmation. La centrale / le récepteur confirme la programmation (voir instructions spécifiques).
- Fermer le EMR 14-IR et attendre au moins 3 min. pour un fonctionnement correct.
- Serrer les vis à fond et vérifier la fermeture correcte du couvercle pour garantir le degré de protection IP 65.
- Placer provisoirement EMR 14-IR dans le lieu d'installation. Approcher temporairement l'aimant B de l'ampoule reed C pour obtenir un TEST afin d'effectuer les essais de portée radio et d'intrusion de la zone protégée. Selon le résultat, ouvrir l'appareil et modifier les réglages. En cas d'insuffisance de portée radio, placer un relais radio SENTINEL 5409.
- Fixer EMR 14-IR en plaçant l'aimant B entre le mur et EMR 14-IR ou utiliser la rotule ou la calotte de protection (avec l'aimant anti-arrachement) selon le type de protection désirée et les possibilités d'installations.

DONNEES TECHNIQUES

Alimentation: par pile lithium 3,6 V. 2,2 Ah. Consommation 14 uA en repos, 20 mA en transmission. Autonomie : + de 2 ans. Visualisation locale de batterie basse par LED clignotant pendant 10 sec. environ et transmission en centrale.
Fonctions: détection du mouvement et transmission radio d'alarme. Réglage de la sensibilité et comptage d'impulsions. Auto-compensation de la température. Transmission de supervision. Si actifs, transmission d'alarme anti-masquage et anti-arrachement.
Visualisations et test : visualisation du walk-test par LED d'alarme pendant 2 sec. puis retour au fonctionnement automatique.
Transmissions radio: codifiées à l'usine (40 bit) - émetteurs dualband fréquence (>400MHz et > 850MHz) - puissance selon la norme en vigueur - portée environ 100m en aire libre, environ 40m à l'intérieur des bâtiments en absence de bruit de fond sur la bande.
Dimensions – Poids -**Boîtier - Température**: voir dessin 1

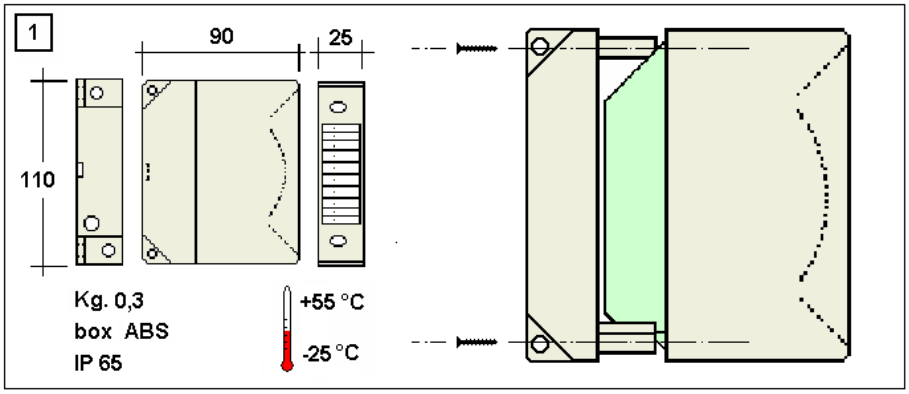

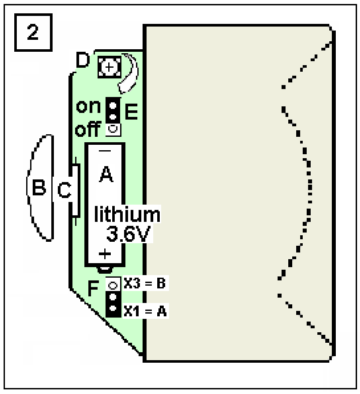

Dessin: A pile - **B** aimant contre l'arrachement - **C** ampoule reed - **D** réglage sensibilité - **E** Anti-masquage - **F** comptage d'impulsion

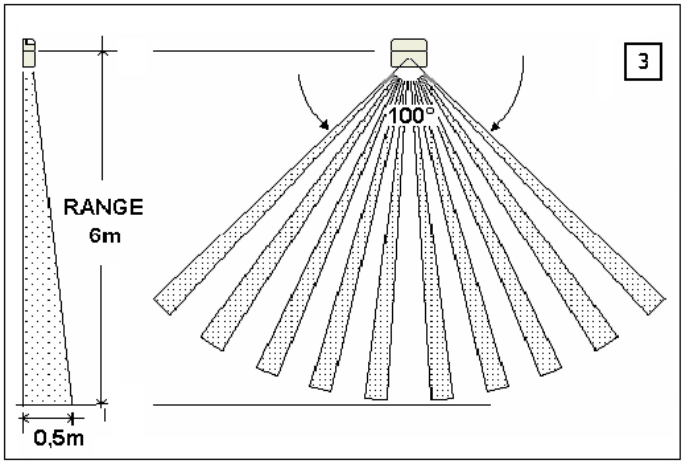

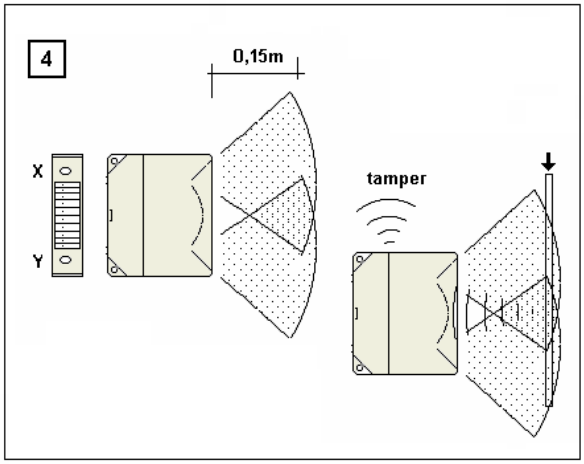

COPYRIGHT EMATRONIC EMR 14-IR

CE 0051

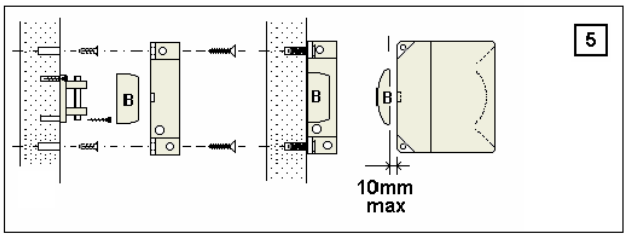

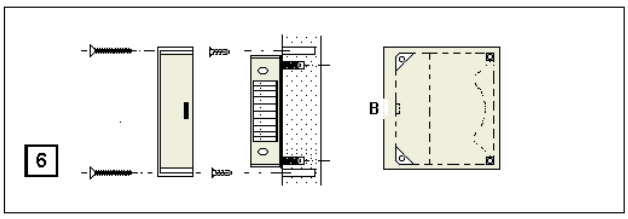

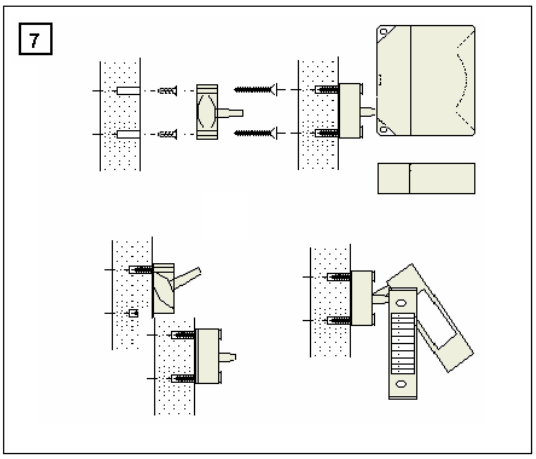

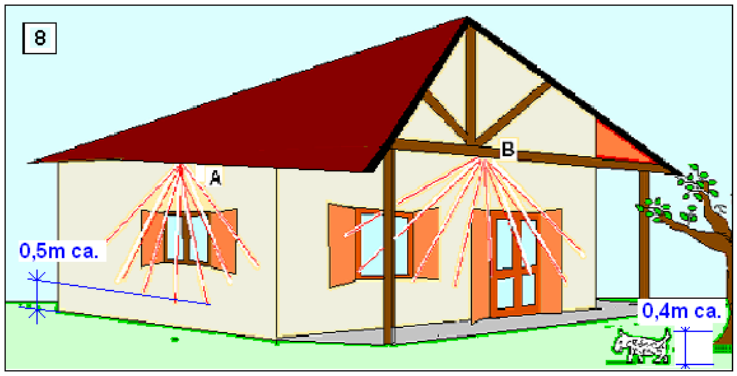

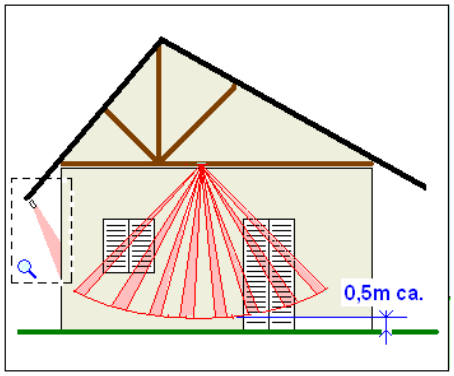

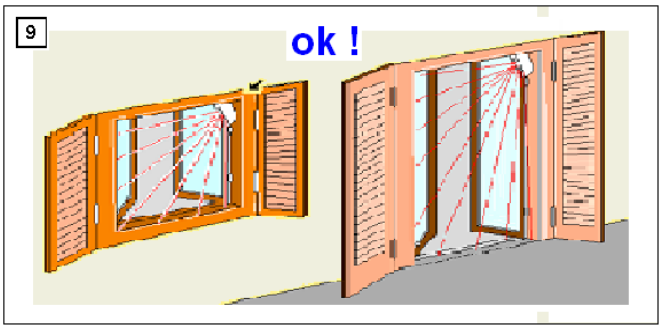

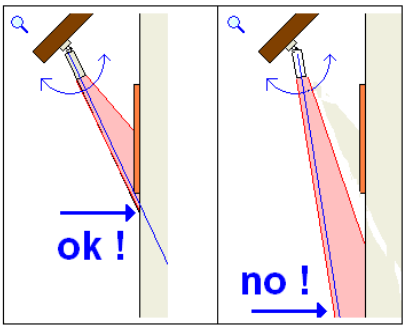

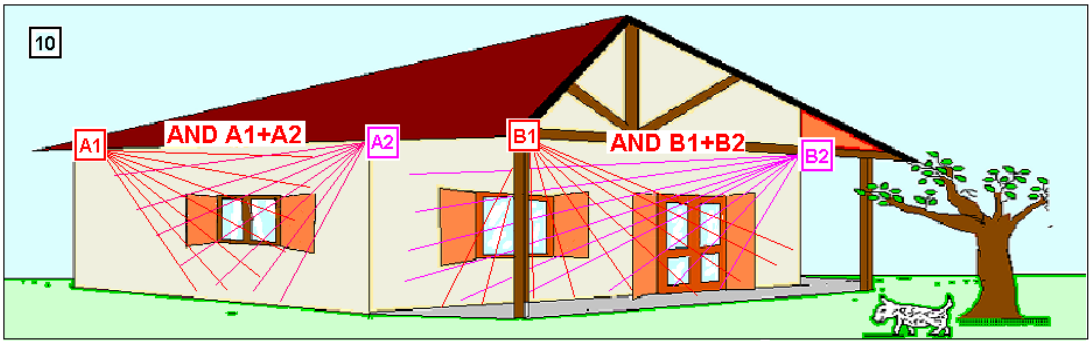

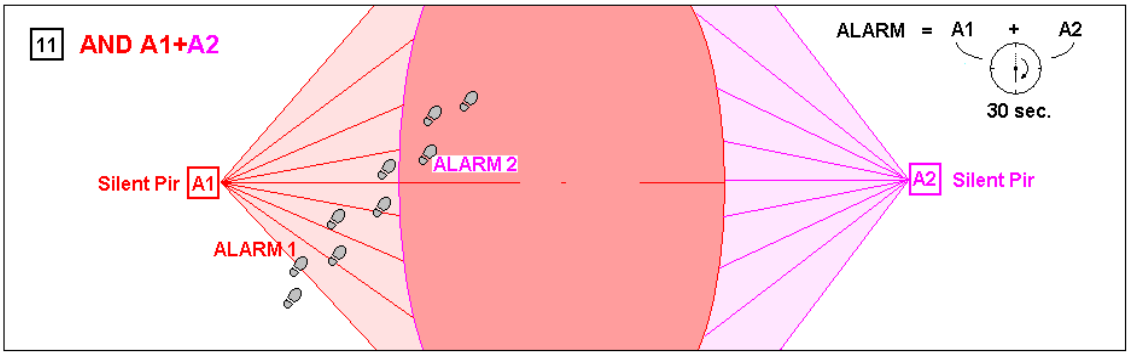

CE 0051

COPYRIGHT EMATRONIC EMR 14-IR